



**JEUX DU
QUÉBEC**
DE L'INITIATION VERS
L'EXCELLENCE SPORTIVE

BASEBALL

DEVIS TECHNIQUE
ÉTÉ 2025

DERNIÈRE MISE À JOUR 7 MARS 2024

JEUX RÉGIONNAUX

ÉTÉ 2024 ET 2025



CATÉGORIES ADMISSIBLES

CATÉGORIES	ÂGES		SEXES
	2024	2025	
13U AA-A-B	2011-12	2012-13	M
13U AA-A-B	2011-12	2012-13	F

AFFILIATION

Tous les athlètes doivent être affiliés à la Fédération du Baseball Amateur du Québec et avoir un statut de joueur actif – prendre part avec son équipe d’origine à un minimum de 50% des matchs de la saison régulière de la ligue où il évolue et est inscrit.

Le nom de tout entraîneur doit être inscrit dans un cahier d’enregistrement émis par la Fédération du Baseball Amateur du Québec pour être admissible.

Coût : Joueur : selon les politiques administratives en vigueur

Équipe : selon les politiques administratives en vigueur

Date limite : 9 juillet annuellement

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

ÉTÉ 2025
TROIS-RIVIÈRES

CATÉGORIES

12-13 (et 14 ans*)
(équipe mixte)

ÂGES

01/01/2011 au 15/07/2013

SEXE

M + F

* L'éligibilité à 14 ans est pour un maximum de 2 joueurs/équipe et est strictement exclusive aux régions Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Athlètes masculins

Minimum : 11 athlètes

Maximum : 15 athlètes

Athlètes féminines

Minimum : 11 athlètes

Maximum : 15 athlètes

Entraîneurs

Entraîneur-Chef : 1 obligatoire

Entraîneurs-adjoint : 3 maximum

Accompagnateurs :

1 accompagnateur maximum est permis si le contingent d'entraîneurs est de 2 ou moins.

(Ex : Un entraîneur-chef, un entraîneur-adjoint et un accompagnateur)

SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

L'entraîneur-chef devra posséder une certification du PNCE de niveau « 13U certifié » en baseball.

Les entraîneurs-adjoints devront posséder une certification du PNCE de niveau « 13U formé » en baseball.

AFFILIATION ET MODALITÉS

Tous les athlètes des équipes qui participent à la Finale provinciale doivent être affiliés à la Fédération du Baseball Amateur du Québec et avoir un statut de joueur actif – prendre part avec son équipe d'origine à un minimum de 50% des matchs de la saison régulière de la ligue où il évolue et est inscrit.

Le nom de tout entraîneur doit être inscrit dans un cahier d'enregistrement émis par la Fédération du Baseball Amateur du Québec pour être admissible.

Coût : Joueur : selon les politiques administratives en vigueur

Équipe : selon les politiques administratives en vigueur

Date limite : 9 juillet annuellement

MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Camp d'évaluation suivi d'un camp d'entraînement.

ADMISSIBILITÉ

Avoir participé à la sélection régionale et être identifié Espoir.

Espoir :

Athlète, membre actif de Baseball Québec, qui répond aux critères de talent et d'engagement de la fédération.

Pour évaluer le talent de l'athlète, le joueur doit rencontrer les critères suivants :

- À partir de la division 13U, le joueur évolue dans le calibre (**masculin ou féminin**) le plus élevé de sa région administrative, selon sa division d'âge.
- Le joueur participe à un camp de sélection comprenant une série de tests, prescrits par la fédération.

Pour évaluer l'engagement de l'athlète, le joueur doit répondre à l'énoncé suivant :

- L'athlète prend part au calendrier de compétitions de son équipe d'origine et aux activités préparatoires mis en place par son équipe régionale, selon les exigences communiquées par la fédération

FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Tournoi à la ronde avec sections.

SURCLASSEMENT

Aucun

EXCLUSION

Aucune

MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles sera de :

Médailles d'or : 15

Médailles d'argent : 15

Médailles de bronze : 15

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance de l'athlète sera l'adresse de son domicile.

SUBSTITUTION

Permise en autant que l'athlète ait participé au camp d'entraînement et soit inscrit sur le formulaire d'enregistrement préliminaire (maximum 20 athlètes)

SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve = Baseball

Point attribué à la première position = 19

Nombre de point séparant chaque position = 1



MÉDAILLES ET POINTAGE

SYSTÈME DE CLASSEMENT DES RÉGIONS

Le système de classement qui sera utilisé pour départager les équipes sera le suivant :

1^{ère} position = gagnant finale or

2^{ème} position = perdant finale or

3^{ème} position = gagnant finale bronze

4^{ème} position = perdant finale bronze

5^{ème} position = perdant des quarts de finale, fiche victoire-défaite, s'il y a égalité points accordés, s'il y a égalité points marqués

6^{ème} position = perdant des quarts de finale, fiche victoire-défaite, s'il y a égalité points accordés, s'il y a égalité points marqués

7^{ème} position = perdant des quarts de finale, fiche victoire-défaite, s'il y a égalité points accordés, s'il y a égalité points marqués

8^{ème} position = perdant des quarts de finale, fiche victoire-défaite, s'il y a égalité points accordés, s'il y a égalité points marqués

9^{ème} position= gagnant de la partie de la 9^e position

10^{ème} position= perdant de la partie de la 9^e position

11^{ème} position= gagnant de la partie de la 11^e position

12^{ème} position= perdant de la partie de la 11^e position

13^{ème} position= gagnant de la partie de la 13^e position

14^{ème} position= perdant de la partie de la 13^e position

15^{ème} position= gagnant de la partie de la 15^e position

16^{ème} position= perdant de la partie de la 15^e position

17^{ème} position= gagnant de la partie de la 17^e position

18^{ème} position=perdant de la partie de la 17^e position

19^{ème} position=perdant de la partie de la 18^e position

FORCES MAJEURES

Se référer à la politique.



514 252-3114 | [@sportsquebec.com](http://jeuxduquebec.com)
sportsquebec.com | jeuxduquebec.com

